

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

OBJET

Annule et remplace la délibération n°2019/17 du 14 Mars 2019 - Affectation du résultat du Compte Administratif - Budget Principal - Exercice 2018

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 avril 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 08 avril 2019

Du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le vendredi 12 avril à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, demande à l'assemblée de bien vouloir approuver l'annulation la délibération ci-dessus mentionnée en raison d'une erreur matérielle.

En effet, le mot « affecter » est remplacé par « reporter » et la ligne « Solde des restes à réaliser d'investissement » est supprimée.

Par ailleurs et conformément à la délibération n°2017/112 du 19 Décembre 2017 instituant la clôture du Budget « Caisse des Écoles » au 31 Décembre 2017, il convenait d'intégrer un montant de 12.45 € sur le Budget Principal au R 002 sur l'exercice concerné.

Or, cette opération n'a pas été réalisée.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, propose donc, à l'assemblée, de se prononcer sur l'affectation du résultat du compte administratif du Budget Principal, à savoir :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	582 683.95 €
Intégration du résultat du Budget Caisse des Écoles suite à sa clôture	12.45 €
Résultats antérieurs reportés	0.00 €
Résultat à reporter	582 696.40 €
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	331 234.43 €
REPORT EN INVESTISSEMENT R 001	
	331 234.43 €
REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002	
	582 696.40 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le 15/04/2019

ID : 052-215200403-20190412-2019_37-DE

La présente délibération est adoptée par 18 voix POUR et 1 refus de voter (Dominique RICHARD BRICE).

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 15 avril 2019

